Image not found or type unknown

morsure de chien quel sont les recours

Par **fonseca**, le **15/05/2009** à **04:24**

voilà, mon fils de 7 ans s'est fait mordre par un chien en 2007. Par la suite j'ai fait les démarche auprès de la compagnie d'assurance du propriétaire du chien mais là je ne sais plus comment procéder.J'aimerais que mon fils soit dédomagé pour le choc qu'il a subit et pour la cicatrice qu'il lui reste au le visage.Je suis une mère monoparentale et je n'ai pas les sous pour prendre un avocat alors quelle sont mes ressources.

merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés